

CYCLE DE CONFÉRENCES SUR LES STRATÉGIES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
POUR ACCÉLÉRER LA CROISSANCE ET L'ÉMERGENCE DES PAYS AFRICAINS



CONFÉRENCE SUR LE THÈME

**RÉSILIENCE AFRICAINE
FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES
ET AUX CATASTROPHES NATURELLES**

ORGANISÉE PAR



CASABLANCA
Media Partners

RAPPORT FINAL

www.africa2025.com



SOMMAIRE

- I. Le cycle de conférences « Africa2025 »
- II. La 2^{ème} édition «RESILIENCE AFRICAINE FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES ET AUX CATASTROPHES NATURELLES »
- III. Label COP22
- IV. Fiche technique
- V. Synthèse de débats
- VI. Intervenants
- VII. Programme de la 2^{ème} édition
- VIII. Cérémonie d'ouverture
- IX. Les panels
 - a. Panel 1
 - b. Panel 2
- X. Remerciements
- XI. Nos partenaires
- XII. Revue de presse



I- LE CYCLE DE CONFÉRENCES « AFRICA2025 »

L'Afrique a connu depuis le début du millénaire une croissance économique formidable, jamais enregistrée dans les annales économiques du continent.

Ces progrès ont commencé à changer le discours sur l'Afrique qui est maintenant de plus en plus axé sur « l'émergence économique » ou la « transformation économique ».

Plusieurs pays d'Afrique ont défini des « Visions » gouvernementales de développement économique et social qui promettent l'émergence à un horizon de 10, 20 voire 30 ans.

Pour faciliter le partage d'expériences et susciter le débat, **AllAfrica Global Media** et **Casablanca Media Partners**, ont lancé conjointement en 2015 un cycle de conférence intitulé « **AFRICA2025** » sur les stratégies économiques et sociales en vue d'accélérer la croissance et l'émergence des pays africains.

Une première conférence s'est tenue à Casablanca le 23 et 24 novembre 2015 sur « les enjeux des politiques fiscales dans la transformation économique de l'Afrique à l'horizon 2025 ».

La 2ème édition d'AFRICA2025, pour sa part, a débattu des principales causes et de l'impact des catastrophes naturelles en Afrique et a permis d'exposer les moyens de les prévenir mais également de se doter de moyens et de l'organisation nécessaire pour les affronter dans un contexte de climat en évolution et de sociétés vulnérables. L'importance de l'événement a été rehaussée par le lien de son thème avec les négociations climatiques internationales en l'occurrence l'axe Paris-Marrakech ou de la COP21 à la COP22 que le Maroc à l'honneur d'accueillir cette année.

II- LA 2^{ÈME} ÉDITION «RÉSILIENCE AFRICAINE FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES ET AUX CATASTROPHES NATURELLES »

Après le lancement avec succès de la 1^{ère} édition d'AFRICA2025 en novembre 2015, une 2^{ème} conférence organisée le **28 Avril 2016** à Rabat a été consacrée au thème :

« RÉSILIENCE AFRICAINE FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES ET AUX CATASTROPHES NATURELLES ».

Un sujet d'actualité qui a réuni environ plus de 150 participants (représentants gouvernementaux africains, organisations internationales, grandes entreprises, ONG et experts) afin de soulever les véritables problèmes de fond relatifs aux catastrophes naturelles et aux risques auxquels sont exposées de plus en plus les nations africaines.

En effet, Alors qu'ils ne génèrent que 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, les pays africains demeurent les plus touchés par le réchauffement climatique et leurs ressources en eau ne cessent de baisser considérablement.

Par ailleurs, au lendemain des accords de la COP21, il paraît intéressant d'analyser les conditions d'application de cet accord, de l'octroi de financements aux pays africains et de se préparer à la COP22 prévue à Marrakech en novembre 2016 en ouvrant le débat.

L'objectif principal de cette conférence était de parvenir à sensibiliser et à informer les populations, les élus et les dirigeants sur le risque de catastrophe, à renforcer la gouvernance et les institutions pour gérer les risques, à investir dans la réduction du risque de catastrophe pour un développement durable et à développer les actions de prévention et de mesure des risques de catastrophes

III- LABEL COP22

AFRICA2025 a pu obtenir le titre d'**Événement Certifié COP22** pour toutes les conférences qui ont attiré à l'environnement et aux changements climatiques.





IV- FICHE TECHNIQUE

TITRE DE LA CONFÉRENCE	RESILIENCE AFRICAINE FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES ET AUX CATASTROPHES NATURELLES
DATE	28 avril 2016
LIEU	Hôtel La Tour Hassan – Rabat
INTERVENANTS	16 intervenants marocains et étrangers spécialistes de l'environnement, des changements climatiques et de la gestion des catastrophes naturelles (dont deux ministres)
PARTICIPANTS	Ministres marocains et étrangers, Experts internationaux, Chefs d'entreprises, Associations, ONG, Universitaires, Journalistes, ...
JOURNALISTES	Marocains et étrangers (TV, radio, presse écrite et web)
SITE WEB	www.africa2025.com



V- SYNTHÈSE DES DÉBATS :

Selon les participants la résilience des sociétés africaines face au risque naturel passe par :

- Le renforcement des capacités opérationnelles des structures ayant le mandat d'intervenir sur le terrain
- Le renforcement de la communication du risque en société pour une meilleure résilience
- Le renforcement d'une collaboration entre les structures parties prenantes de l'échelle locale à l'échelle nationale
- Promouvoir et développer le rôle de la société civile face au risque naturel
- La nécessité pour le secteur privé de jouer son rôle notamment en matière d'assurance
- La nécessité de sensibiliser adéquatement les décideurs politiques sur les enjeux en vue de prises de décisions en faveur du développement de la résilience
- La nécessité de relier le développement de la résilience face aux risques naturels aux objectifs du développement durable et le cadre d'action de Sendai des Nations Unies
- La nécessité pour les pays africains d'élaborer de façon concertée des propositions concrètes en vue d'une mise en œuvre de la COP21 lors de la COP22
- La nécessité d'une prise de conscience et d'actions rapides face aux enjeux du risque naturel en milieu urbain
- La nécessité de partager les expériences et les savoir-faire dans le cadre de la coopération internationale
- La nécessité de porter une attention particulière aux impacts sanitaires du risque naturel en milieu urbain
- La nécessité d'agir face au risque naturel avec éthique et transparence en l'occurrence en ce qui concerne la dimension financière en cas de catastrophe naturelle
- L'aménagement adéquat du territoire pour réduire la vulnérabilité face aux risques naturels (infrastructures-barrages, lutte contre la désertification, ...)
- Le développement de la recherche notamment en milieu académique pour une meilleure compréhension des enjeux et des impacts notamment au regard de la société



- Le développement de la surveillance et du monitoring du risque naturel en vue d'émission d'alertes précoces
- Le développer d'actions intégrées et interdisciplinaires pour une meilleure résilience en vue d'optimiser l'utilisation des ressources
- Le développement et le maintien de données statistiques sur les catastrophes naturelles et leurs impacts

D'un autre côté, la COP22 représente une importante opportunité pour l'Afrique de concrétiser cette résilience si :

- Elle agit de façon proactive en mettant des propositions concrètes sur la table des négociations qui sont de nature à refléter ses priorités essentiellement en termes de réductions des impacts négatifs du risque naturel mais aussi de développement humain notamment en termes de création d'opportunités pour la jeunesse.
- Elle contribue à L'adoption de mécanismes concrets de mise en œuvre de l'accord de la COP21 avec des critères et des règles qui tiennent compte de ces priorités.

VI- INTERVENANTS



MOSTAPHA MELLOUK
PRÉSIDENT, CASABLANCA MEDIA PARTNERS – **MAROC**



AMADOU MAHTAR BA
PRÉSIDENT, ALLAFRICA GLOBAL MEDIA – **SÉNÉGAL**



HAKIMA EL HAITE
MINISTRE DÉLÉGUÉE CHARGÉE DE L'ENVIRONNEMENT – **MAROC**



WASSALKE BOUKARI
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE – **NIGER**



AMADOU IDRISSE BOKOYE
PHYSICIEN DE L'ENVIRONNEMENT, EXPERT INTERNATIONAL EN SCIENCES DU CLIMAT ET DE
L'ENVIRONNEMENT, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT – **CANADA**



FATIMA DRIOUECH
CHEF DU CENTRE NATIONAL DU CLIMAT (DIRECTION DE LA MÉTÉOROLOGIE NATIONALE)
CO-CHAIR À LA COMMISSION DE LA CLIMATOLOGIE DE L'OMM (OPACE II)
VICE-CHAIR GROUPE DE TRAVAIL I (IPCC) – **MAROC**



SAÏD MOULINE
DIRECTEUR GÉNÉRAL AGENCE NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES
RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (**ADEREE**), RESPONSABLE PÔLE
PARTENARIAT PUBLIC/PRIVÉ DU COMITÉ DU PILOTAGE **COP22 - MAROC**



MOHAMED LARBI NALI
PRÉSIDENT DU CENTRE AFRICAIN DES RISQUES CATASTROPHIQUES (**CARC**)
DIRECTEUR GÉNÉRAL SOCIÉTÉ CENTRALE DE RÉASSURANCE – **MAROC**



ABDESLAM DAHMAN SAIDI

CONSULTANT EN GESTION COMMUNAUTAIRE DES RISQUES DE CATASTROPHES,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION MAROCAINE TARGA-AIDE – **MAROC**



AINANE ABBOUDI

DIRECTEUR SOUSCRIPTIONS, ZURICH ASSURANCE – **MAROC**



MOHAMED HADDY

POLITOLOGUE ET PROFESSEUR À L'INSTITUT NATIONAL D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME (INAU), COORDONNATEUR SCIENTIFIQUE DE LA FORMATION DOCTORALE
"GESTION DES RISQUES ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL » – **MAROC**



CHARAFFEDINE BERRADA

ARCHITECTE EXPERT PROGRAMMISTE URBANISTE, PRÉSIDENT DE COBATY INTERNATIONAL
MAROC



ABDOULAYE NOBA

DIRECTEUR DE LA PROTECTION CIVILE (DPC), MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR – **SÉNÉGAL**



MOHAMED BEN OUDA

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
(SNTL) – **MAROC**



SAAD AZZAOU

DIRECTEUR DU PATRIMOINE EN CHARGE DES INVESTISSEMENTS, LYDEC
MAROC



RACHID WAHABI

CHEF DE DIVISION SANTÉ ENVIRONNEMENT, MINISTÈRE DE LA SANTÉ – **MAROC**



VII- PROGRAMME

8H30 - ACCUEIL / CAFE

9H00 - CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

- **Mostapha MELLOUK**, Président Casablanca Media Partners, Co-Président Africa2025, Maroc
- **Amadou MAHTAR BA**, Président AllAfrica Global Media, Co-Président Africa2025, Sénégal
- **Hakima El HAITE**, Ministre Déléguée chargée de l'Environnement, Envoyée Spéciale COP22, Maroc
- **Wassalké BOUKARI**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Niger
- **Amadou IDRISSE BOKOYE**, physicien de l'environnement, expert international en sciences du climat et de l'environnement, Ministère de l'Environnement, Canada

10H30 - PANEL 1 : CATASTROPHES NATURELLES ET RISQUES HUMANITAIRES EN AFRIQUE

- Constat sur le réchauffement climatique et les catastrophes naturelles
- Conséquences sur l'Afrique : risques sanitaires, humanitaires et impacts socio-économiques
- Cycle de gestion des catastrophes naturelles et réalités africaines
- Résolutions COP21 : des accords suffisants et équitables pour l'Afrique ?
- Enjeux de la COP22 à Marrakech : l'Afrique au cœur du débat
- Innovations, moyens et ressources de prévention des risques naturels
- Les compagnies d'assurance face aux risques de catastrophes naturelles

Panélistes :

- **Fatima DRIOUECH**, Chef du Centre National du Climat (Direction de la Météorologie Nationale), Co-Chair à la Commission de la Climatologie de l'OMM (OPACE II), Vice-Chair Groupe de travail I (IPCC), Maroc
- **Saïd MOULINE**, Directeur Général Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique (ADEREE), Responsable Pôle Partenariat Public-Privé du Comité de Pilotage de la COP22, Maroc
- **Mohamed Larbi NALI**, Président du Centre Africain des Risques Catastrophiques (CARC), Directeur Général Société Centrale de Réassurance, Maroc
- **Abdeslam DAHMAN SAIDI**, Consultant en gestion communautaire des risques de catastrophes, Maroc
- **Ainane ABBOUDI**, Directeur Souscriptions Zurich Assurance, Maroc,
« Inondations au Maroc en 2014 : Quels enseignements tirer de Guelmim et Sidi Ifni ? »

PAUSE CAFÉ



**12H00 - PANEL 2 : PROCESSUS DE PRÉVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES EN AFRIQUE
/COOPÉRATION INTERNATIONALE, SOLIDARITÉ ET PLANS D'ACTION**

- Milieu urbain et risque naturel : contraintes et opportunités de développement durable
- Stratégies et expérimentations de prévention et de réduction des risques
- Mécanismes de réponse en cas de catastrophe et plan régional de protection de l'environnement
- Rôle des secteurs public/privé, du milieu académique (R&D) et de la société civile
- Programmes d'appui à la lutte contre la désertification
- Politique de formation, et de sensibilisation et de communication du risque naturel en Afrique : nécessité d'une prise en compte de la dimension socio-culturelle
- Projet de création de « l'Observatoire Africain de Prévention des Risques de Catastrophes »

Panélistes :

- **Mohamed HADDY**, Politologue et Professeur à l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (INAU), Coordonnateur Scientifique de la formation doctorale "Gestion des Risques et Développement Territorial », Maroc
- **Charaffedine BERRADA**, Architecte Expert programmiste Urbaniste, Président de Cobaty International, Maroc
« Risques naturels et urbanisation sur les espaces côtiers »
- **Abdoulaye NOBA**, Directeur Général de la Protection Civile, Ministère de l'Intérieur, Sénégal
- **Saad AZZAOU**, Directeur du Patrimoine en charge des Investissements, LYDEC : case study sur le dispositif de gestion de crise à Casablanca.
- **Rachid WAHABI**, Chef Division Santé Environnement, Ministère de la Santé, Maroc

13H30 - SÉANCE DE CLÔTURE :

DÉJEUNER

VIII- CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

<p>Modérateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mr Mostapha MELLOUK • Mr Amadou MAHTAR BA
<p>Intervenants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Hakima EL HAITE, Ministre Déléguée chargée de l'Environnement, Envoyée Spéciale COP22, Maroc • Mr Wassalké BOUKARI, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Niger • Mr Amadou IDRISSE BOKOYE, physicien de l'environnement, expert international en sciences du climat et de l'environnement, Ministère de l'Environnement, Canada



Arrivée de Mme Hakima EL HAITE, Ministre Déléguée de l'Environnement en compagnie de Mr Mostapha MELLOUK



Allocution de Mme Hakima EL HAITE



Allocution de Mr Wassalké BOUKARI, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable - Niger



Exposé de Mr Amadou Idrissa BOKOYE, Physicien de l'environnement et expert international - Canada



La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'intervention de Mme Hakima EL HAITE ministre déléguée chargée de l'Environnement (Maroc) et l'allocution de Mr Wassalké BOUKARI ministre de l'Environnement et du Développement Durable (Niger).

Synthèse de l'allocution de Mme Hakima EL HAITE :

Mme EL Haite a débuté son discours en remerciant l'équipe organisatrice d'AFRICA2025 pour le choix pertinent du thème de la 2^{ème} conférence.

Il existe un lien étroit entre les catastrophes naturelles, le climat, le développement et les droits humains.

Il y a 2 ans, le monde entier a pris connaissance pour la première fois, des risques liés aux changements climatiques, grâce au rapport scientifique du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) qui a démontré que les changements climatiques étaient une vérité. D'un autre côté, bien que les changements climatiques soient la volonté de Dieu, il n'en demeure pas moins que c'est la perturbation de l'Homme qui a dénaturé, défiguré et déséquilibré les écosystèmes :

- Les gaz à effet de serre causent une augmentation de la température qui engendre à son tour de la sécheresse et une pénurie des ressources en eau. C'est ainsi que 300 millions d'africains n'ont pas accès à l'eau potable.
- L'Afrique souffre aussi de la dégradation des terres agricoles. 600 millions Ha de terres fertiles ont été desséchées et abandonnées à cause du manque d'eau.
- En 10 ans, le changement climatique a été la cause de l'exode de 48 millions de personnes du sud vers le nord.
- Le rehaussement du niveau des mers menace les populations.

La ratification des accords de Paris et son entrée en vigueur sera une opportunité pour les pays africains qui concentrent le plus de vulnérabilités et qui ont émis les premiers cris face au changement climatique dont ils ont souffert et souffrent jusqu'à aujourd'hui.



Entre 2013 et 2014, l'Afrique a connu 800 catastrophes naturelles qui ont généré une perte de 4% du PIB.

La signature de l'accord de Paris par les 176 pays était un véritable succès, cependant il ne suffit pas d'avoir un accord, encore faudrait-il pouvoir le mettre en œuvre.

L'indicateur de succès de la COP 22 est de maintenir la confiance créée à Paris suite à la ratification et l'adoption de l'Accord en démontrant aux pays africains que nous sommes en train d'agir.

Au Maroc et en Afrique en général, nous souffrons de plusieurs vulnérabilités (ex, pénurie des ressources en eau, ...) qui étaient la cause d'un retard de développement, cependant ces mêmes vulnérabilités sont aussi une opportunité de développement puisque l'Afrique est :

- Un réservoir d'énergie solaire,
- Un réservoir de jeunesse au moment où le monde nordique se fait vieux,
- Riche par sa capacité d'adaptation et par la gouvernance qui est en train de s'installer dans les pays,
- Une opportunité d'investissement pour les investisseurs étrangers.

Aujourd'hui, grâce aux leaders de notre continent et aux jeunes diplômés africains, nous pensons que l'Afrique peut construire l'Afrique par les hommes et les femmes africains.

Contrairement aux pays avancés qui doivent réhabiliter leurs industries pour pouvoir s'adapter au climat, les changements climatiques sont une opportunité de développement pour nous africains pour faire un choix de développement.

Nous avons la possibilité de choisir un modèle de développement durable. Nous avons la possibilité aussi de choisir d'aller vers la croissance verte et d'innover en gagnant le temps que nous avons perdu pour nous développer.

Grâce aux accords de Paris, nous avons également la possibilité d'avoir les moyens financiers puisque les pays avancés seront obligés de donner chaque année 100 milliards de dollars à partir de 2020. Ces sommes seront distribuées aux pays vulnérables d'un point de vue climatique et dont l'Afrique fait partie.



Nous devons alors préparer des capacités humaines et « bancaables » pour attirer les investissements orientés développement durable.

Au Maroc, nous ne sommes pas un pays de discours mais d'actions :

- Nous avons créé le Centre de Compétence Climatique avec une extension africaine et qui est conventionné avec UNITAR (United Nations Institute for Training and Research). Sa mission est d'œuvrer pour le transfert du savoir-faire au niveau des négociations et du renforcement des capacités au niveau africain.
- Nous avons la plus grande centrale solaire du monde et nous prétendons exporter un jour, de l'énergie verte.
- Nous avons tracé une feuille de route pour Marrakech, qui met l'Afrique et les pays vulnérables au cœur des négociations.

La COP 22 se veut ainsi une COP de mise en œuvre et d'action. C'est ainsi que SM le Roi Mohamed VI a donné ses orientations pour faire de la COP 22 une Conférence du concret, de l'action et surtout de la célébration de la coopération sud-sud.

Synthèse de l'allocution de Mr Wassalké BOUKARI :

Après avoir remercié les organisateurs de la conférence d' l'avoir invité à cet événement, Mr le ministre a fait part de son sentiment que sa participation à cette conférence, après avoir assisté à la COP 21 à Paris et à la signature des accords à New York, renforce en lui le sentiment de responsabilité de tout un chacun face aux changements climatiques

Le plus grand nombre de réfugiés au monde n'est pas celui des réfugiés de guerre mais des réfugiés climatiques.

Les modèles de développement classiques sont arrivés aujourd'hui à leur limite.

Nous ne serons jamais en sécurité si nous ne donnons pas de suite aux engagements pris à Paris.

Pour nous, la COP 22 est une belle opportunité de prolonger cette flamme qui doit, à l'image de la flamme olympique, se transmettre sans s'éteindre.



Nous attendons de la COP 22 de mettre en pratique les engagements pris.

Je souhaiterais que nous continuions la réflexion sur cette notion de prise de conscience et de responsabilité de l'Être Humain par rapport à l'environnement où nous il vit et les conséquences des modèles de développement que nous avons construits.

Synthèse de l'allocution de Mr Amadou Idrissa BOKOYE :

Mr BOKOYE a débuté son exposé en insistant sur les enjeux des changements climatiques et leur importance aux yeux des instances internationales, notamment l'Organisation des Nations Unies, ainsi que tous les pays du monde.

Il a ensuite évoqué les statistiques relatives aux catastrophes naturelles liées aux changements climatiques ainsi que leur impact humain et financier notamment en Afrique.

D'autres axes ont été ensuite détaillés par Mr BOKOYE, en l'occurrence :

- Cadre d'action et outils
- Enjeux et défis pour l'Afrique : de la COP21 à la COP22
- De la prévention/gestion du risque au développement durable
- Recommandations

L'intégralité de l'exposé de Mr Amadou Idrissa BOKOYE est disponible sur le site www.africa2025.com

IX- LES PANELS :

a) Panel 1

Titre	Catastrophes naturelles et risques humanitaires en Afrique
Modérateur	Amadou MAHTAR BA
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Saïd MOULINE, Directeur Général Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (ADEREE), Responsable Pôle Partenariat Public-Privé du Comité de Pilotage de la COP22, Maroc ▪ Mohamed Larbi NALI, Président du Centre Africain des Risques Catastrophiques (CARC), Directeur Général Société Centrale de Réassurance, Maroc ▪ Abdeslam DAHMAN SAIDI, Consultant en gestion communautaire des risques de catastrophes, Maroc ▪ Ainane ABOUDI, Directeur Souscriptions Zurich Assurance, Maroc
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Constat sur le réchauffement climatique et les catastrophes naturelles ▪ Conséquences sur l'Afrique : risques sanitaires, humanitaires et impacts socio-économiques ▪ Cycle de gestion des catastrophes naturelles et réalités africaines ▪ Résolutions COP21 : des accords suffisants et équitables pour l'Afrique ? ▪ Enjeux de la COP22 à Marrakech : l'Afrique au cœur du débat ▪ Innovations, moyens et ressources de prévention des risques naturels ▪ Les compagnies d'assurance face aux risques de catastrophes naturelles





Les panélistes ont présenté des cas pratiques de gestion de catastrophes naturelles en fonction de leur domaine respectif.

- **Présentation de Mohamed Larbi NALI :**

« Rôle du marché d'Assurance et de Réassurance et des Pouvoirs Publics dans la couverture des catastrophes naturelles ».

- **Présentation de Mr Abdeslam DAHMAN SAIDI :**

« Programme de Gestion Intégrée des risques de catastrophes naturelles et de Résilience au Maroc ».

- **Présentation de Mr Ainane ABOUDI :**

« Inondations au Maroc en 2014 : Quels enseignements tirer de Guelmim et Sidi Ifni ? ».

L'intégralité de ces présentations est disponible sur le site www.africa2025.com

b) Panel 2

Titre	Processus de prévention des catastrophes naturelles en Afrique /coopération internationale, solidarité et plans d'action
Modérateur	Mostapha MELLOUK
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fatima DRIOUECH, Chef du Centre National du Climat (Direction de la Météorologie Nationale), Co-Chair à la Commission de la Climatologie de l'OMM (OPACE II), Vice-Chair Groupe de travail I (IPCC), Maroc ▪ Mohamed HADDY, Politologue et Professeur à l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (INAU), Coordonnateur Scientifique de la formation doctorale "Gestion des Risques et Développement Territorial », Maroc ▪ Charaffedine BERRADA, Architecte Expert programmiste Urbaniste, Président de Cobaty International, Maroc ▪ Abdoulaye NOBA, Directeur Général de la Protection Civile, Ministère de l'Intérieur, Sénégal ▪ Saad AZZAOUJ, Directeur du Patrimoine en charge des Investissements, LYDEC, Maroc. ▪ Rachid WAHABI, Chef Division Santé Environnement, Ministère de la Santé, Maroc
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Milieu urbain et risque naturel : contraintes et opportunités de développement durable ▪ Stratégies et expérimentations de prévention et de réduction des risques ▪ Mécanismes de réponse en cas de catastrophe et plan régional de protection de l'environnement ▪ Rôle des secteurs public/privé, du milieu académique (R&D) et de la société civile ▪ Programmes d'appui à la lutte contre la désertification ▪ Politique de formation, et de sensibilisation et de communication du risque naturel en Afrique : nécessité d'une prise en compte de la dimension socio-culturelle ▪ Projet de création de « l'Observatoire Africain de Prévention des Risques de Catastrophes »



Des cas pratiques ont également été présentés par certains intervenants du 2^{ème} panel.

- **Présentation de Mr Charaffedine BERRADA :**
« *Risques naturels et urbanisation des espaces côtiers* »
- **Présentation de Mr Saad AZZAOUI :**
« *Etude de cas sur le dispositif de gestion de crise à Casablanca* ».
- **Présentation de Mr Rachid WAHABI :**
« *Prévention et réduction des risques sanitaires liés aux événements climatiques extrêmes* ».

L'intégralité de ces interventions est disponible sur le site www.africa2025.com



X- REMERCIEMENTS

Les équipes CASABLANCA MEDIA PARTNERS et ALLAFRICA GLOBAL MEDIA présentent leurs vifs remerciements à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette 2^{ème} édition d'AFRICA2025, en particulier :

- **Mme Hakima EL HAITE**, Ministre Déléguée de l'Environnement pour sa présence et son intervention claire et pertinente,
- **Mr Wassalké BOUKARI**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable du Niger, pour sa présence également et ses propos encourageants,
- **Nos invités** pour leur présence et participation constructive,
- **Nos partenaires** pour leur soutien et contribution,
- **Les panélistes** pour leurs interventions riches et pertinentes,
- **Les journalistes** pour leur présence et couverture professionnelle de la conférence,
- **Les Autorités Locales** pour leur soutien et accompagnement.

XI- NOS PARTENAIRES :



www.africa2025.com



XII- REVUE DE PRESSE

Couverture de 2M en direct



Interview de Mme Hakima EL HAITE,
Ministre Déléguée de l'Environnement
Maroc



Interview de Mr Wassalké BOUKARI,
Ministre de l'Environnement et du
Développement Durable
Niger



Interview de Mr Amadou Mahtar BA,
CO-PRESIDENT AFRICA2025
Sénégal



Intervention en direct sur 2M de
Mr Mostapha MELLOUK,
CO-PRESIDENT AFRICA2025
Maroc

Émission « 60 minutes pour comprendre » sur Medi1 TV



Catastrophes naturelles : Sommes-nous prêts ?

29/04/2016

Revue de presse écrite et digitale en annexe